ARTISANAT

N°9
MARS 2020

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA LOIRE

DOSSIER

Apprentissage : la CMA vous aide !

p4 ACTUS
Les brèves ligériennes

p20 FORMATIONS
L'offre de votre CMA

p25 FINANCES
la loi de finances 2020

Chambre de Métiers et de l'Artisanat LOIRE

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus de 60 ans MAAF PRO est à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée.

MAAF disponible pour vous

en agence
Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi

au téléphone
3015 Service & appel gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.

sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi

MAAF PRO

00/00 - MAAF Assurances SA - RCS NIORT 542 073 580 - Création : ©ZIMAGES

ÉDITO

ARTISANS, FORMONS DES APPRENTIS, LA RELÈVE DE DEMAIN

La CMA s'investit depuis de nombreuses années pour promouvoir et mieux faire connaître l'ensemble de nos métiers et l'apprentissage.

C'est en effet de l'orientation vers nos métiers pour peu qu'ils soient découverts, valorisés et expérimentés, que dépendent la transmission de nos savoir-faire, le renouvellement et le développement du tissu économique local dont l'artisanat est une des pièces maîtresses. Nos actions « Bravo les artisans » et « l'artisanat fait son cinéma » connaissent un réel succès auprès des établissements scolaires, des jeunes et de leurs parents grâce en grande partie aux témoignages et contributions apportés par un certain nombre d'entre nous, que je tiens ici à remercier.
L'apprentissage dans notre département, c'est plus de 2 300 apprentis dans l'artisanat en 2019. Je ne peux que me féliciter du rôle majeur joué par les artisans dans la formation et l'insertion des jeunes. Nous devons continuer...
Et même si la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui confirme bien la place de l'apprentissage, a remplacé l'enregistrement des contrats d'apprentissage par un simple dépôt, il n'en reste pas moins que le contrat d'apprentissage est un véritable contrat de travail avec tous les points de vigilance à respecter : calcul de salaires, embauche de mineurs...
La CMA continue de vous proposer son expertise, son appui juridique, la simplification de vos démarches et la sécurisation de vos contrats d'apprentissage.
Je vous invite à lire notre dossier en pages centrales.
Alors, n'hésitons pas à solliciter l'accompagnement de la CMA ...
parce que... nous le valons bien !

Georges Dubesset,
Président de la CMA de la Loire

SOMMAIRE

4
ACTUALITÉS

5
ACTUALITÉ DES ÉLUS

6-9-10-26
PORTRAITS
Béatrice Combrisson
Jean-Noël Genoux
Marc Mabboux
Abla Cipriani

7-23-24
ZOOMS
Réforme de l'ACRE
La protection du conjoint
Contrat Artisanat AURA
Qualité d'artisan et titres
Devenez un Répar'acteur

8
INFOS DE LA CHAMBRE
Des diplômes bien mérités

12 À 15
DOSSIER
Apprentissage : la CMA vous aide !

16 À 19
INFORMATIONS RÉGION

20-21
FORMATIONS
Offre du 2ème trimestre 2020

22
ÉCLAIRAGE
L'INPI

25
FINANCES
Mesures phares de la Loi de Finances 2020

Directeurs de la publication : Georges Dubesset, Président de la CMA de la Loire et Serge Vidal, Président de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
Rédacteurs en chef : Patrice Duchez, chargé de communication CMA Loire et Audrey Stimamiglio CRMA Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : Danielle Chanet (pages 12 à 15), CRMA Auvergne-Rhône-Alpes (pages 7, 16 à 19, 24 et 25), Les Gallopins (pages 6, 9, 10 et 26), CMA Loire (pages 3 à 5, 7, 8, 20 à 24)

Conception : Zigzagone
Photographies Illustrations : PhotUpDesign (pages 6,9,10 et 26), CMA Loire, CRMA Auvergne-Rhône-Alpes, Adobe Stock
Impression : Imprimerie Champagnac
Routage : Routalya
Numéro 9 - Mars 2020 - N° 2646-7402
Tirage : 17 423 exemplaires
Edité par la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes - 10 rue Paul Montrochet, 69002 Lyon et la CMA Loire - rue de l'Artisanat et du concept - BP 724 - 42951 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél. : 04 77 92 38 00
contact@cma-loire.fr
www.cma-loire.fr

MOUVEMENTS DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

IMMATRICULATIONS

68% ME* - 5% EI* - 27% SOCIÉTÉS

	2018	2019
1er trimestre	622	621
2ème trimestre	598	664
3ème trimestre	468	710
4ème trimestre	505	663
Total année	2 193	2 658

RADIATIONS

	2018	2019
1er trimestre	358	372
2ème trimestre	391	267
3ème trimestre	282	489
4ème trimestre	338	491
Total année	1 369	1 619

SOLDES

	2018	2019
1er trimestre	+ 264	+ 249
2ème trimestre	+ 207	+ 397
3ème trimestre	+ 186	+ 221
4ème trimestre	+ 167	+ 172
Total année	+ 824	+ 1 039

*ME : micro-entrepreneurs
EI : Entreprises individuelles

LES MÉTIERS D'ART À L'HONNEUR DU 3 AU 13 AVRIL : PARTEZ À LEUR RENCONTRE

C'est reparti pour les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) et cette 14ème édition sur le thème : « Matières à l'œuvre ! » Sur la région Auvergne-Rhône-Alpes ce sont plus de 800 ateliers qui vous font découvrir leurs créations et leurs savoir-faire. Comme chaque année, expositions et démonstrations vous attendent. C'est l'occasion d'échanger avec les professionnels et pourquoi pas, pour les plus jeunes, d'envisager une orientation vers ces métiers.

▷ Retrouvez toutes les manifestations et portes ouvertes sur le site : journeesdesmetiersdart.fr

FORUM DE L'ENTREPRENEURIAT : 17 MARS ET 4 JUIN

Cédants, porteurs de projets ou jeunes entreprises déjà en activité, le Forum de l'Entrepreneuriat vous ouvre ses portes avec ses conférences, tables rondes et RV experts.

2 RV vous sont proposés :
▷ Le 17 mars au Scarabée de Roanne-Riorges de 9h à 17h.
▷ Le 4 juin à la Grande Usine Créative à Saint-Étienne de 9h à 17h.

▷ plus d'informations et inscriptions : forumdelentrepreneuriat.com

EMPLOYEUR/EMPLOYÉ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : UNE RELATION GAGNANT-GAGNANT !

Un sapeur-pompier volontaire est un homme ou une femme qui a fait un choix d'engagement citoyen. 80 % des sapeurs-pompiers sont volontaires et font cela en plus de leur vie professionnelle et familiale.

Au sein d'une entreprise, un sapeur-pompier volontaire c'est :
▷ un agent de prévention,
▷ un secouriste formé et expérimenté,
▷ une garantie de sécurité,
▷ des compétences officiellement reconnues,
▷ un agent respectueux de la hiérarchie….

Associer volontariat et activité professionnelle, c'est possible, notamment avec la programmation des astreintes et des disponibilités à l'instant T, la possibilité de fixer les conditions par convention avec le SDIS.
Différents avantages profitent aux employeurs : réduction de la prime d'assurance, mécénat, subrogation… Le sapeur-pompier au sein de l'entreprise n'est pas celui qui s'absente en permanence. Facilitez la vie ce ceux et celles qui ont pris l'engagement de venir en aide à leur concitoyen en toute heure et tout temps.

▷ Contact :
Service du développement du volontariat au SDIS de la Loire
Lieutenant-Colonel Florence Rabat
Tél. : 04 77 91 08 07
f.rabat@sdis42.fr

6 NOVEMBRE 2019

Réunion de travail entre les élus de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes et les élus de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
Laurent Wauquiez (président - au centre) et Jacques Blanchet (conseiller régional – 4ème à partir de la gauche).

18 NOVEMBRE 2019

Assemblée générale de la CMA de la Loire.
De gauche à droite : Georges Dubesset, Serge Vidal (président de la CRMA Auvergne-Rhône-Alpes), David Breton (direction départementale des finances publiques), Laurent Bazin (directeur de la Direction Départementale de la Protection des Populations), Evence Richard (préfet de la Loire) et claire Martin-Thollot.

18 NOVEMBRE 2019

Signature d'une convention de partenariat entre la CMA de la Loire et la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche (CELDA).
Georges Dubesset et Philippe Reynouard (responsable du marché des professionnels à la CELDA).

22 NOVEMBRE 2019

Signature d'une convention de partenariat entre la CMA de la Loire et Maaf Assurances.

Hervé Carion (responsable commercial territorial Maaf Assurances), Georges Dubesset, Claire Martin-Thollot et Nicolas Besson (chargé de clientèle professionnelle Maaf Assurances).

12 DÉCEMBRE 2019

Salon des métiers et des formations au Scarabée de Roanne-Riorges.
1ère photo : Échange sur le stand « Plâtrier peintre/ carreleur » entre Gaëtan Duffay (Idées Carrelage), Maxime Lagresle (Finition A), Romain Coppere (Mousse Gava), Georges Dubesset et Bernadette Dupuis (responsable du service Jeunes & Entreprises CMA de la Loire).
2ème photo : Échange sur le stand « Charpentier » entre Marie-Hélène Lespinasse (Lespinasse Toitures) et Georges Dubesset.

16 DÉCEMBRE 2019

Remise du prix Talents gourmands du Crédit Agricole.
Anthony Pailleux (Chocolaterie confiserie Pailleux à Saint-Galmier), gagnant de la finale du prix Talents gourmands du Crédit Agricole et Stéphanie Dorléans (élue CMA de la Loire).

14 JANVIER 2020

3ème édition des vœux interconsulaires dans un salon du stade Geoffroy Guichard.
Georges Dubesset et à ses côtés de gauche à droite, Guy Delorme (président de la délégation de Roanne – CCI), Raymond Vial (président de la chambre d'agriculture de la Loire) et Irène Breuil (présidente de la délégation de Saint-Étienne – CCI) et près de 500 personnalités présentes.

BÉATRICE COMBRISSON

LAURÉATE DU PRIX SANTÉ PRO D'HARMONIE MUTUELLE

Béatrice Combrisson dirige deux salons de coiffure à Lentigny, dans le Roannais. Passionnée par ce métier qu'elle convoite depuis qu'elle est toute petite, elle met son expertise au service des habitants de ce dynamique territoire rural.

« J'ai toujours voulu être coiffeuse, comme beaucoup de petites filles. Sauf que moi, je n'ai jamais changé d'idée », sourit Béatrice Combrisson. À 38 ans, elle est à la tête de deux salons de coiffure, tous deux implantés à Lentigny, son village natal où sont toujours installés ses parents.
Elle avait créé le premier en 2009 après avoir obtenu son CAP, son Brevet Professionnel puis avoir été salariée une douzaine d'années dans le salon roannais BCBG au sein duquel elle avait déjà effectué ses 5 années d'apprentissage. « C'était mon objectif depuis toujours, ouvrir mon propre salon. » Et de poursuivre, visiblement heureuse de son choix : « j'ai fait construire l'Hexagone exactement comme je l'imaginais, tout a été pensé dans les moindres détails. » À la suite d'une opportunité, trois ans et un bébé plus tard, elle a ouvert son deuxième établissement. Baptisé Salon Studio 2 , ce dernier propose, en plus des prestations habituelles, des perruques santé et l'expertise de Laetitia, prothésiste capillaire.

MÉTIER PASSION

Soutenue par son mari, ses parents, par Laetitia et Angélique ses deux salariées ainsi que par Thea, son apprentie, la cheffe d'entreprise, maman de trois enfants, réussit à tout concilier.

C'EST UNE PASSION. J'AIME LE CONTACT AVEC MES CLIENTS, LES RENDRE BEAUX, LEUR REDONNER LE SOURIRE. ET PUIS, J'ADORE LE CÔTÉ ARTISTIQUE DE NOTRE MÉTIER

Les journées sont parfois longues mais elle ne changerait de métier pour rien au monde. « C'est une passion. J'aime le contact avec mes clients, les rendre fiers de leur apparence, leur redonner le sourire. Et puis, j'adore le côté artistique de notre métier. » Pas de routine, elle varie les plaisirs : « J'aime autant les colorations que les coupes. Chaque client est une nouvelle aventure. » Une passion qu'elle entend bien transmettre. Grâce à l'accompagnement de la CMA de la Loire, elle a embauché sa deuxième apprentie. Elle s'implique également de plus en plus au CFA de Mably, pour les jurys de CAP et de BP.

ENGAGÉE POUR LA SANTÉ DE SES SALARIÉES

Béatrice Combrisson vient de décrocher la 3ème place du prix Santé Pro 2019 d'Harmonie Mutuelle. Un prix récompensant une action réalisée à l'initiative d'un professionnel indépendant, ayant un impact sur sa santé, son bien-être et/ou ceux de ses salariés et/ou clients. « J'ai décidé d'introduire les colorations végétales afin de répondre à la demande croissante de mes clients et de préserver une de mes employées devenue, au fil des années, allergique aux produits de coloration traditionnels », explique-t-elle.

▷ **L'Hexagone**
700 rue des Sapins
42155 Lentigny

▷ **Salon Studio 2**
595 rue de la Bruyere
42155 Lentigny

RÉFORME DE L'AIDE À LA CRÉATION OU À LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE (ACRE)

La loi de finance pour 2020 a réformé l'ACRE et impacte notamment les micro-entrepreneurs installés depuis 2019.

L'évolution se joue au niveau des taux de cotisation, réévalués à la hausse pour les cotisations de 2ème et 3ème année des micro-entrepreneurs installés en 2019. Les micro-entrepreneurs installés avant 2019 sont impactés pour leur taux de 3ème année.

	Avant la réforme		Après la réforme	
	Au cours des 4 trimestres civils suivants la première période	Au cours des 4 trimestres civils suivants la seconde période	Au cours des 4 trimestres civils suivants la première période	Au cours des 4 trimestres civils suivants la seconde période
▷ Vente de marchandises ▷ Fourniture de denrées à emporter ou à consommer sur place ▷ Fourniture de logement (hôtels, chambres d'hôtes ou meublés de tourisme)	6,4%	9,6%	9,6%	11,6%
▷ Autres prestations de services commerciales ou artisanales ▷ Activités libérales relevant de la Cipav (BNC)	11%	16,5%	16,5%	19,8%

LA LOI PACTE
RENFORCE LA PROTECTION DU CONJOINT

Le chef d'entreprise est tenu de déclarer le statut de son conjoint quand ils travaillent ensemble. A défaut, il sera considéré comme un salarié, le meilleur statut possible pour lui.

La loi Pacte impose au dirigeant de déclarer son conjoint ou son partenaire pacsé en tant que conjoint collaborateur, conjoint associé ou conjoint salarié. A défaut, le statut de conjoint salarié s'applique de plein droit, offrant au conjoint ou partenaire pacsé la meilleure protection possible : celle du salarié.
Le statut de conjoint collaborateur est ouvert au conjoint du chef d'entreprise individuelle et du gérant de certaines sociétés. Le conjoint collaborateur est affilié au régime d'assurance vieillesse de base et complémentaire du chef d'entreprise et acquiert des droits personnels à la retraite.
Le conjoint qui détient des parts sociales a la qualité d'associé. Quand il participe à l'activité de l'entreprise, il est affilié à la Sécurité sociale des indépendants ou au régime général des salariés. S'il perçoit une rémunération au moins égale au Smic, le conjoint est un salarié de l'entreprise. Il dépend du régime général de la Sécurité sociale.

DES DIPLÔMES BIEN MÉRITÉS

ILS ONT OBTENU LE BREVET DE TECHNICIEN DES MÉTIERS (BTM) – NIVEAU IV – EN 2019

Le BTM vise à acquérir la maîtrise technique d'un métier ainsi que les compétences liées à la production et la gestion dans une entreprise. L'enseignement insiste sur la polyvalence et la capacité à travailler de manière efficace et autonome, lui conférant ainsi un grand attrait sur le marché du travail.

Le résultat du BTM Glacier d'octobre 2019 avec le CFA des Mouliniers

CANDIDAT	ENTREPRISE	COMMUNE
ALMEIDA Thomas	LA CHAUMIÈRE	Le Cendre

Les résultats du BTM Pâtissier de juillet 2019 avec le CFA du Roannais et le CFA des Mouliniers.

CANDIDAT	ENTREPRISE	COMMUNE
BAGUET Baptiste	AU PÊCHÉ MIGNON	Saint-Héand
BERTHET Rémy	LA MUSCADINE	Saint-Just-Saint-Rambert
CROS Florian	AUX GOURMANDISES	Aurec-sur-Loire
FOURNIER Benjamin	AU CHARDON BLEU	Saint-Just-Saint-Rambert
PERRET Mélina	CHAMBON FRÈRES	Chazelles-sur-Lyon
SERRAILLE Béatrice	LA GÂTERIE	Vienne
LEBELLANGER Axel	RESTAURANT PIC	Valence

ELLES ONT OBTENU LE DIPLÔME D'ASSISTANT DE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE (ADEA) – NIVEAU IV – EN 2019

L'ADEA sanctionne la qualification de l'assistant(e) et atteste de sa capacité à exercer des responsabilités commerciales, comptables et de gestion administrative dans l'entreprise artisanale.

Les résultats des examens de juin 2019.

CANDIDAT	MÉTIER	ENTREPRISE	COMMUNE
MAURIN Fabienne	Menuiserie Charpente	MCMH	Bourg-Argental
LAFORET Nathalie	Menuiserie Métallerie	J.L. LAFORET	Commelle- Vernay
CHIGNIER Cécile	Nettoyage	CHIGNIER LAURENT	Noirétable
CHETAIL Laurence	Coiffure	CHETAILLE LAURENCE	Vougy

ELLES ONT OBTENU LE BREVET DE MAÎTRISE (BM) – NIVEAU III – EN 2019

Le BM offre aux chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, salariés d'entreprises artisanales, la possibilité d'acquérir excellence managériale et excellence dans le geste professionnel propre à leur métier.

Le BM est accessible aux personnes titulaires d'un diplôme ou titre de niveau IV dans leur métier et/ou justifiant d'une expérience professionnelle. Les conditions d'entrée sont variables selon la profession.

Les résultats des examens de juin 2019.

CANDIDAT	MÉTIER	ENTREPRISE	COMMUNE
ROULON Alexia	Coiffure	SANDRINE COIFFURE	Belley
TARRIO Maeva	Coiffure	SUMO COIFFURE	Roanne
LAGER Camille	Coiffure	COIFFURE A DOMICILE	Andrézieux-Bouthéon
FERREOL Mélanie	Coiffure	LAURENCE COIFFURE	Bellegarde-en-Forez

JEAN-NOËL GENOUX

UN DES DERNIERS CANONNIERS DE FRANCE

À 37 ans, Jean-Noël Genoux est un des derniers canonniers français. Un métier couplé d'une passion dévorante qui occupe toutes ses journées. Soutenu par sa femme et ses trois enfants, il se consacre corps et âme au développement de sa petite entreprise, la Canonnerie stéphanoise.

Son atelier de réparation de canons d'armes à feu est niché dans une arrière-cour de la rue Basse des Rives à Saint-Étienne. À l'abri du regard des passants, Jean-Noël Genoux travaille presque tous les jours de l'année, au milieu de ses fusils. Il les bichonne minutieusement, les remet en état de fonctionnement avant de les rendre à leurs propriétaires. Son métier : canonnier. Ils sont deux à Saint-Étienne mais ces artisans, spécialistes du canon de fusils, se comptent désormais sur les doigts d'une main en France. Jean-Noël Genoux propose le rectifiage, la soudure de canons, le frettage (changement des tubes), le dressage pour les canons tordus par accident ou encore le « Rayer Supra » (usinage d'une rayure en ellipse à l'intérieur du canon pour favoriser la dispersion des plombs à courte distance). Des prestations qu'il effectue manuellement ou à l'aide de la dizaine de machines traditionnelles dont il dispose. Chaleureux, dynamique, il pourrait parler des armes et de son métier pendant des heures. Et même si les fins de mois sont parfois difficiles, il ne changerait de métier pour rien au monde.

LE DÉCLIC A EU LIEU LORSQUE J'ÉTAIS COLLÉGIEN, ALORS QUE JE REGARDAIS UNE ÉMISSION À LA TÉLÉVISION SUR UN ARMURIER STÉPHANOIS

« Je suis issu d'une famille de chasseurs, je baigne dans les fusils depuis tout petit. Le déclic a eu lieu lorsque j'étais collégien, alors que je regardais une émission à la télévision sur un armurier stéphanois. Il expliquait le métier de basculeur, c'est-à-dire l'ajustement entre le canon et la bascule. J'ai su immédiatement que c'était ce que je voulais faire ! »
Après un BEP tournage/fraisage, le Nordiste a donc débarqué à Saint-Étienne pour décrocher son Brevet des Métiers d'Art au lycée Benoît Fourneyron, seul établissement français délivrant cette formation. Il a ensuite intégré l'entreprise Chapuis Armes, puis l'atelier Paul Demas, repris par la suite par Verney-Carron. « Après une dizaine d'années comme salarié, j'ai eu envie de me mettre à mon compte », se souvient l'artisan. En 2010, il reprend ainsi l'atelier de Patrick Camus, rectifieur de canon et ouvrier à domicile. « Aujourd'hui, je travaille en sous-traitance pour les fabricants, les importateurs et les armuriers. Grâce à mon site internet, j'essaie désormais de développer une activité en direct avec les particuliers. » Accompagné par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire et par le cabinet Rivalis, il a décroché il y a quelques mois le label « Entreprise du Patrimoine Vivant », une vraie fierté pour un des derniers piliers de l'armurerie stéphanoise.

▷ **La Canonnerie stéphanoise**
39 rue Basse des Rives
42000 Saint-Étienne
canonnerie-stephanoise.fr

MARC MABBOUX

UN DES MEILLEURS BOULANGERS DE FRANCE

Marc Mabboux n'a pas attendu de passer à la télévision pour se faire connaitre à Riorges. Sa passion et son envie de proposer des produits d'excellente qualité ont fait sa réputation.

Depuis le mois d'octobre, ses deux boulangeries ne désemplissent pas. Parvenu jusqu'à la troisième place du podium de l'édition 2019 de « La Meilleure Boulangerie de France » (M6), Marc Mabboux est interpellé dans les rues de Riorges et même lors de ses footings. « Les gens sont bienveillants, ils sont fiers de notre parcours et de notre réussite », sourit le boulanger.
Pour les affaires, le bilan est excellent : +80 % de chiffre d'affaires le premier mois après la diffusion de l'émission télé, +30 % depuis. Pour le moral, il l'est tout autant. « Nous avons enregistré le départ de deux salariés en quelques mois, cela a remis en cause notre organisation mais nous avons réussi à faire face tous ensemble, même avec cette hausse importante d'activité. »
Il faut dire qu'à 38 ans, Marc Mabboux a déjà derrière lui une longue expérience de boulanger et d'entrepreneur. « J'ai su que je voulais être boulanger à l'occasion d'un stage de découverte en classe de 3ème. J'ai adoré l'odeur du pain au petit matin, le travail de cette matière vivante. Et puis, nous n'étions pas très riches à la maison, je savais qu'avec ce métier, nous aurions toujours quelque chose à manger. »

MARC MABBOUX EST DÉSORMAIS À LA TÊTE D'UNE ÉQUIPE DE 24 PERSONNES DONT 10 APPRENTIS

Son CAP et son BP de boulanger en poche, il travaille quelques mois comme salarié mais comprend rapidement qu'il va vite devoir se mettre à son compte. « Je ne supportais pas les ordres ! », justifie-t-il en souriant. Après une année de location-gérance en Saône-et-Loire, il rachète l'établissement avec son ex-femme, Julie. Trois ans plus tard, jeunes parents, ils décident de se rapprocher de Roanne et rachètent la Framboisine en 2005. Ils sont aujourd'hui séparés mais travaillent toujours de concert pour faire grandir l'entreprise. « Nous étions installés, à l'origine, dans une petite rue résidentielle. En 2011, j'ai décidé d'investir pour construire une nouvelle boulangerie mieux positionnée, rue Léon Blum. »
En 2015, il ouvre un autre établissement, La Framboisine II, rue Charles de Gaulle cette fois, et embauche plusieurs apprentis en fin de formation. Il est désormais à la tête d'une équipe de 24 personnes dont dix apprentis. Leurs contrats ont pu être établis grâce au soutien de la CMA de la Loire. Entre ses tâches de chef d'entreprise, de boulanger et de formateur, l'artisan se préserve néanmoins des bulles de respiration. Sportif, il pratique la course à pied, le vélo et la musculation. « Il est important également de réussir à garder des moments privilégiés avec ma compagne et mes enfants », insiste-t-il.

▷ La Framboisine II
499 avenue Charles de Gaulle
42153 Riorges
facebook.com/laframboisinelafabrique

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat, votre partenaire expert pour vos **contrats d'apprentissage**

Le cadre de l'apprentissage évolue.
Nous continuons à vous **renseigner**,
vous **accompagner** et vous **conseiller**
pour toutes vos formalités.

Contactez-nous !
LA CMA VOUS AIDE.

En partenariat avec La Région Auvergne-Rhône-Alpes

VOUS ÊTRE UTILE

Pour nous, votre projet d'entreprise n'a aucun intérêt.

Prêt décollage pro
Un taux d'intérêt à 0%* pour les porteurs de projets accompagnés.**

Exemple : pour un prêt de 10 000 € sur 60 mois au taux de 0 % l'an, les mensualités seront de 170,17 € dont assurance décès-invalidité de 3,50 € et le Taux Effectif Global fixe de 0,83 % l'an. Pas de perception de frais de dossier. * Dans la limite de 10 000 € et sous réserve de souscription d'un prêt principal. ** Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne.

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros - 116 Cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760. Crédit photo : Getty Images.

CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

APPRENTISSAGE : LA CMA VOUS AIDE !

Pour favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail, la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel affirme la place de l'apprentissage.

Si cette loi confirme certaines compétences historiques des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en matière d'apprentissage (missions d'accompagnement des jeunes vers les formations aux métiers de l'artisanat, rôle de médiateur de l'apprentissage), elle donne désormais aux branches professionnelles un rôle prépondérant dans son organisation.

« Dans ce contexte, l'objectif du réseau des CMA est à la fois qualitatif et quantitatif », souligne Luc Fleuret, directeur régional de la formation au sein de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat. « Il s'agit de développer l'apprentissage, de l'ouvrir à davantage de publics de manière à combler le manque

de personnel qualifié, tout en sécurisant les parcours vers l'apprentissage pour que les contrats soient pérennes. » Dans cette perspective, et en lien avec le renforcement des compétences des Régions sur l'orientation et l'évolution du cadre réglementaire de l'apprentissage, le réseau des CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes a adapté son offre de service. « Les actions des CMA s'articulent donc aujourd'hui autour de trois axes : l'orientation professionnelle des jeunes, l'accompagnement vers l'apprentissage et l'assistance juridique des chefs d'entreprise dans le cadre de l'apprentissage. »

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Particulièrement investi dans l'accompagnement des jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle et soutenu par le Conseil régional, les CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes ont mis en place depuis de nombreuses années des Centres d'aide à la décision (CAD). « Les missions des CAD sont multiples. Elles vont de l'information sur les métiers, à la validation des projets professionnels et au début de la vie active, avec la signature d'un contrat d'apprentissage notamment », précise Luc Fleuret.

L'information sur les métiers

Les CAD ont pour premier objectif de faire connaître et de promouvoir les métiers de l'artisanat. Un rôle qui s'amplifie chaque année grâce à des actions de sensibilisation et au développement de nombreuses coopérations. « Nous nouons des partenariats avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires, les missions locales et tous les organismes qui luttent contre le décrochage scolaire pour faire découvrir aux jeunes l'artisanat, ses entreprises et ses métiers. Nous favorisons ainsi une bonne coordination entre les différents dispositifs destinés aux jeunes. Ces partenariats ont, notamment, permis de développer de nombreuses opérations parmi lesquelles « Bravo les Artisans » ou « L'Artisanat fait son cinéma » destinées à favoriser la rencontre entre les jeunes et les artisans. L'occasion aussi de confirmer ou au contraire d'infirmer l'attrait pour un métier. Nous renforçons par ailleurs l'élaboration d'actions spécifiques dans le cadre de la réforme des lycées qui prévoit 54 heures dédiées à l'orientation. Nous développons également des mini-stages de découverte de l'entreprise pendant les vacances scolaires. Ces expériences de un à cinq jours, basées sur le volontariat, permettent elles aussi et très tôt, puisqu'elles s'adressent à des collégiens de 4èmes, 3èmes et aux lycéens quel que soit leur âge, de valider des projets de formation. C'est également pour certains jeunes l'opportunité de se faire connaître d'un employeur pour éventuellement plus tard signer un contrat d'apprentissage. » 2 000 mini-stages de découverte ont ainsi été proposés sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes l'année dernière.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'APPRENTISSAGE

Les CAD aident les futurs apprentis à construire et à valider leur projet personnel et professionnel. Cette mission concerne tous les publics : scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle. « 7 000 jeunes participent chaque année à des sessions d'information organisées par les CAD, à l'issue desquelles, ils peuvent bénéficier d'un bilan d'orientation », explique Luc Fleuret. « 1 800 jeunes sont ainsi guidés dans leur projet au regard de leur parcours antérieur et de leur motivation pour le mener à bien. Une évaluation de leurs aptitudes et de leur ▸

TROUVEZ FACILEMENT VOTRE APPRENTI

Pour vous accompagner dans votre recherche de candidat à l'apprentissage, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes vous propose une bourse en ligne *apprentissage-auvergnerhonealpes.fr*

N'hésitez pas à déposer votre offre pour que les jeunes en recherche de maître d'apprentissage puissent connaître vos besoins.

intérêt permet également aux conseillers CAD de donner, selon les cas, des préconisations de parcours pédagogiques afin de renforcer et de mettre à niveau leurs compétences, qu'il s'agisse des savoir-faire ou des savoir-être. La préoccupation première des CAD est de vérifier que leur projet est stable et réalisable avant de le valider. L'objectif est de sécuriser les parcours afin de permettre à des jeunes de réaliser leur projet tout en répondant aux besoins de recrutement des entreprises. Au terme de cet accompagnement, le CAD apporte son aide aux jeunes pour trouver une entreprise d'accueil qui réponde à leurs souhaits. » Une étape facilitée par la Bourse de l'apprentissage qui, avec 4 000 offres proposées chaque année, permet de rapprocher l'offre et la demande.

La prise en compte des publics spécifiques

Partenaires de l'Agefiph, les CAD accompagnent les jeunes en situation de handicap dans la voie de l'apprentissage. Les conseillers des CAD interviennent notamment auprès des jeunes, des entreprises et des centres de formation pour le montage et la validation des plans d'adaptation pédagogique qui permettent de compenser le handicap pendant leur formation en milieu professionnel.

UNE NOUVELLE ASSISTANCE JURIDIQUE POUR LES ARTISANS

La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel a remplacé l'enregistrement des contrats d'apprentissage par un simple dépôt. « L'enregistrement des contrats d'apprentissage permettait aux artisans de les soumettre à l'œil expert des conseillers des CMA. Cette étape étant désormais supprimée, le risque est de rédiger un contrat non conforme ou incomplet », souligne Luc Fleuret.

La formalisation et la sécurisation juridique du contrat d'apprentissage

Fortes de leur compétence dans ce domaine, les CMA proposent donc aujourd'hui aux entreprises une nouvelle assistance juridique. « Il s'agit d'éviter que la non-conformité du contrat de travail crée des différends, notamment concernant la rémunération. Le danger en cas d'erreur est réel et le contrat peut devenir source de contentieux pour l'entreprise. » De même, cet appui juridique est préconisé en cas d'embauche d'un mineur. « L'entreprise doit en effet être sensibilisée aux démarches qui lui incombent en matière de sécurité au travail afin que sa responsabilité ne soit pas mise en cause en cas d'accident. »

CMA, LA GARANTIE CONFIANCE

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat restent à vos côtés pour formaliser et garantir la conformité de votre contrat d'apprentissage.

SÉRÉNITÉ ET EFFICACITÉ

▷ Une simplification de toutes vos démarches
▷ Un accompagnement personnalisé pendant la durée du contrat
▷ Une expérience reconnue dans le domaine de l'apprentissage

EXPERTISE ET SÉCURITÉ

▷ Une garantie de conformité de votre contrat d'apprentissage
▷ Une équipe professionnelle, réactive et à votre écoute
▷ Des conseils sur tous les aspects de la mise en œuvre du contrat

Les CMA proposent aux artisans de sécuriser les contrats d'apprentissage en les aidant à rédiger des contrats conformes au droit du travail jusqu'au dépôt auprès de l'opérateur de compétences concerné.

Dans le cadre de la réforme de l'apprentissage induite par la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, les CMA sont plus que jamais des acteurs majeurs de la formation. Elles contribuent, en effet, à valoriser les métiers de l'artisanat, à sécuriser les parcours des futurs apprentis et apportent une assistance juridique aux artisans. « Nous donnons au jeune la possibilité d'être maître de son parcours professionnel et veillons à ce que tous les apprentis qui intègrent les entreprises aient fait des choix réels de formation et non des choix par défaut. Nous contribuons ainsi à assurer aux entreprises un vivier de futurs salariés motivés et nous réduisons par là même les ruptures de contrats », précise Luc Fleuret. Rappelons que, au niveau national, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat se sont engagées à former 40 % d'apprentis en plus d'ici 2022, passant de 140 000 à 200 000 apprentis.

En partenariat avec :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

agefiph ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

NOUS CONTACTER
cad@cma-loire.fr
apprentissage@cma-loire.fr
Tél : 04 77 92 38 00

Un médiateur *dans chaque CMA*

Confiées aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat par le code du travail et issues de la loi Cherpion, les missions de médiation et de prévention des difficultés liées à l'exécution du contrat d'apprentissage évoluent. En cas de conflit, l'employeur ou l'apprenti avait déjà la possibilité de saisir le médiateur pour résoudre leurs différends au sujet de l'exécution ou de la rupture du contrat d'apprentissage. La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel complète cette mission et rend désormais obligatoire l'entretien avec le médiateur en cas de démission de l'apprenti. Elle encadre les modalités de cette démission avec le représentant légal du jeune et précise les modalités liées à l'exclusion du jeune du CFA. En Auvergne-Rhône-Alpes, un médiateur est joignable dans chaque CMA. Réputé neutre et formé à la prévention et à la gestion des conflits, le médiateur a une parfaite connaissance du cadre d'intervention de l'apprentissage et des problématiques de relations humaines et professionnelles. Son objectif est de rapprocher les parties, de les aider à tout moment à trouver un accord mutuel prenant en compte leurs demandes, intérêts et droits, ou d'informer l'apprenti qui démissionne des conséquences de cette décision.

UNE ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ DES ARTISANS DU BÂTIMENT

Courant mars, les entreprises du bâtiment sont sollicitées pour répondre à une grande enquête sur leurs déplacements.

Coût du carburant, restriction de circulation dans les zones à faible émission (ZFE), contraintes environnementales, la mobilité a un impact de plus en plus important sur les entreprises. Afin d'accompagner les artisans à repenser leur mobilité, le réseau des CMA souhaite leur proposer des actions sur mesure. Le questionnaire qui leur est envoyé par mail courant mars vise à dresser un état des lieux et à mieux connaître le parc de véhicules des entreprises du bâtiment, l'utilisation de ces véhicules, les coûts afférents (carburants, assurances, entretien…), le kilométrage parcouru en moyenne, les secteurs d'intervention, et ce pour évaluer le coût réel de la mobilité des entreprises.

Entreprise du bâtiment, aidez-nous à mieux connaître vos déplacements et leurs impacts en répondant à l'enquête de votre CMA.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TAXE D'APPRENTISSAGE

NOUVEAU

En 2020, vous pouvez verser directement le 13 % de votre taxe aux Centres d'Aide à la Décision (CAD) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Soutenez la formation des apprentis de l'artisanat.

Contactez-nous !
LA CMA VOUS AIDE.

POUR VENDRE VOTRE ENTREPRISE, ANTICIPEZ !

Quelle qu'en soit la raison, la vente d'une entreprise est un projet à long terme qui, pour aboutir, nécessite en moyenne entre un et trois ans. Votre CMA vous aide à faire de cette vente un succès.

Contrairement aux idées reçues, la transmission d'une entreprise artisanale peut prendre plusieurs mois, voire des années. Une réalité méconnue des artisans qui, dans la majorité des cas, ne se préoccupent de la question que lorsque survient une maladie, un accident, un événement les contraignant à déménager ou à quelques mois de la retraite. Le réseau des CMA propose, dans le cadre du Contrat Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, l'Action Transmission : un diagnostic et un suivi individuel sensibilisent les artisans le plus en amont possible afin d'anticiper la transmission de l'entreprise pour qu'elle aboutisse dans un délai raisonnable.

COMBIEN VAUT VOTRE ENTREPRISE ?

La première étape de l'accompagnement proposée par votre CMA, le diagnostic transmission, permet d'estimer votre entreprise. Le conseiller transmission effectue un état des lieux afin d'identifier les points positifs, susceptibles de valoriser votre activité, et les points négatifs (matériel vieillissant, installations plus aux normes…) qui pourraient faire baisser le prix de vente de votre entreprise. Ce diagnostic permet d'avoir une vue d'ensemble sur tous les aspects : gestion et finances, production, achats, ressources humaines, marketing et commercial, patrimoine immobilier et matériel, carnet de commandes…
Rédigé après une visite dans l'entreprise, cet état des lieux inclut une analyse de la concurrence, du secteur d'activité et de l'environnement géographique. Il permet de situer l'entreprise dans son contexte. Parallèlement, et grâce à une méthode éprouvée, le conseiller de votre CMA réalise une évaluation de l'entreprise et propose, avec la plus grande neutralité, une estimation du prix de vente qui soit cohérente avec le marché.

ENGAGER DES ACTIONS CORRECTIVES

L'état des lieux de votre entreprise permet également d'identifier des points faibles qui pourraient vous contraindre à baisser votre prix de vente. Si vous vous engagez dans un processus de transmission, vous pouvez profiter d'un accompagnement individuel de votre CMA et bénéficier d'un appui et de conseils pour mettre en œuvre un plan d'actions personnalisé qui redonnera de la plus-value à votre entreprise et optimisera sa vente.

VENDRE VOTRE ENTREPRISE

La dernière étape de l'accompagnement consiste à mettre en vente votre entreprise sur le site transentreprise.com, le site de la transmission et de la reprise d'entreprises des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Cette plateforme nationale répertorie environ 8 000 offres en ligne et vous permet de bénéficier d'une grande visibilité tout en conservant le plus total anonymat, vos coordonnées n'étant pas communiquées. Un anonymat apprécié dans une période transitoire où vous ne souhaitez pas nécessairement informer votre clientèle ou vos fournisseurs de votre projet. La CMA assure ainsi l'interface entre le cédant et les repreneurs potentiels en présélectionnant ces derniers en fonction du sérieux de leur dossier, de leur capacité de financement et de leur profil au regard de vos attentes. La CMA organise ensuite la mise en relation avec les repreneurs potentiels identifiés.

▷ Plus d'informations : Service économique

En partenariat avec : La Région Auvergne-Rhône-Alpes

REJOIGNEZ LA FENARAC

Depuis 1984, la Fédération Nationale des Associations de Retraités de l'Artisanat et du Commerce de Proximité défend, représente, informe et divertit les retraités de l'artisanat.

Association officielle de représentation et d'expression des retraités auprès des pouvoirs publics, la FENARAC défend les intérêts et les droits des retraités et de leurs conjoints.

La FENARAC et ses 77 associations présentes partout en France travaillent en collaboration avec de nombreuses instances décisionnaires et agissent pour préserver le pouvoir d'achat, la couverture santé, les droits fiscaux et sociaux des retraités.
La FENARAC informe largement ses adhérents de leurs droits, leur propose de nombreux avantages : mutuelle santé, assurances, achats à prix réduits…et les aide dans leurs démarches administratives ou en cas de maladie.

Les adhérents peuvent également profiter toute l'année d'activités de formations, de loisirs, de sorties culturelles, de voyages et de rencontres conviviales.

▷ **Pour plus d'informations :**
www.fenarac.org
fenarac.aura@gmail.com

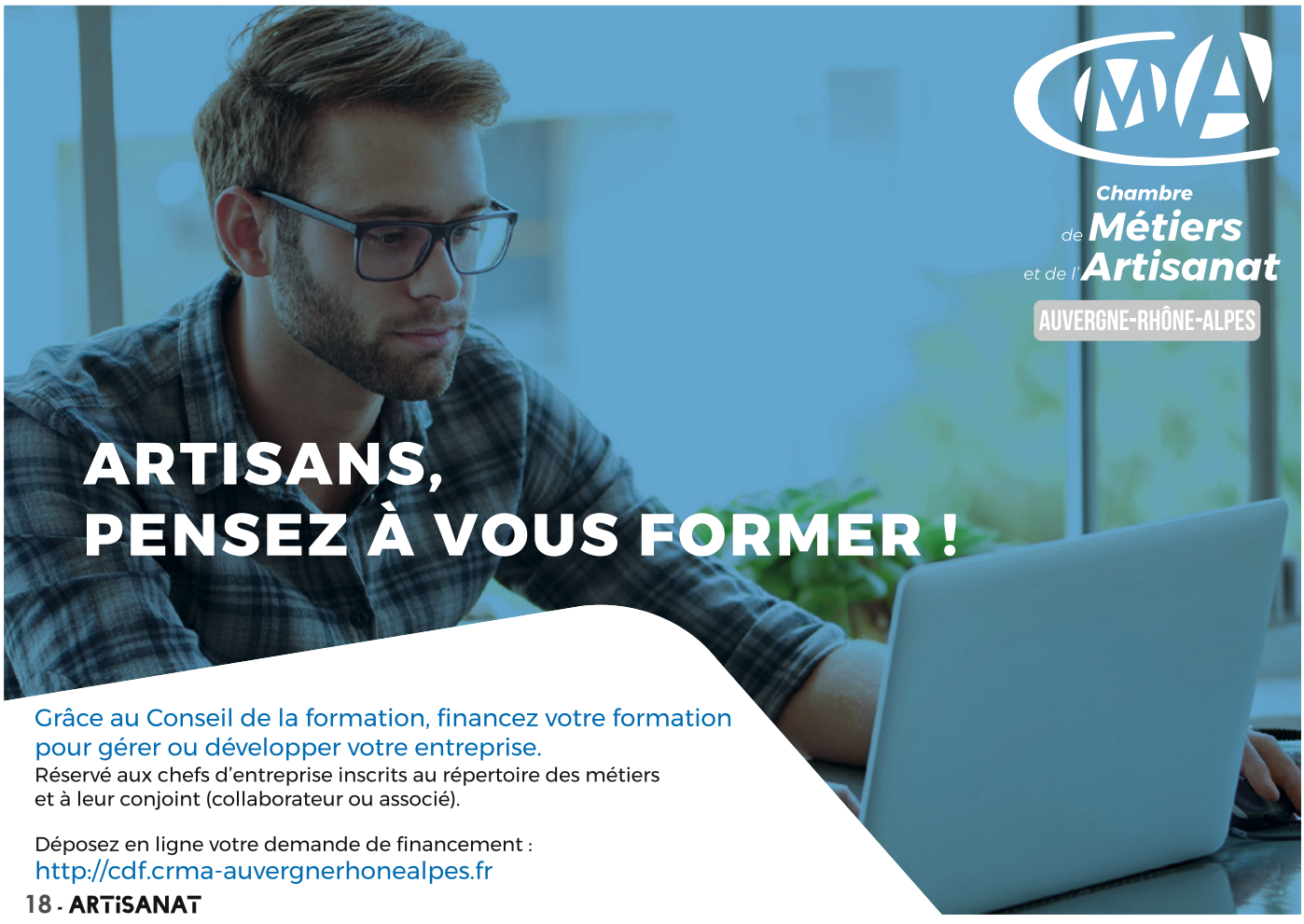

LE NOUVEAU CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

En offrant à tous les salariés et indépendants du secteur privé la possibilité d'évoluer dans leur vie professionnelle, le nouveau Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) constitue un véritable levier pour faire le point sur sa situation professionnelle, s'informer sur les métiers et qualifications du territoire, faciliter un projet et accéder à la formation. Tels sont les services désormais proposés par le Groupement CIBC auquel participe l'ensemble des Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le groupement CIBC CEP Auvergne-Rhône-Alpes offre un service personnalisé et de proximité dans plus de 100 communes de la région.

Les porteurs de projet, les artisans et leurs salariés peuvent notamment bénéficier du Conseil en Evolution Professionnelle.

Chargé par le gouvernement de la mise en œuvre d'un nouveau Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) des actifs occupés du secteur privé, France Compétences a désigné le Groupement porté par l'Association des CIBC Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat et la Chambre régionale d'agriculture pour proposer ce service.

▷ Plus d'informations :
mon-cep.org/auvergnerhonealpes
09 72 01 02 03
(numéro unique non surtaxé)

Retraite : comment m'y retrouver ?

Faites le point avec un expert pour vous accompagner dans vos projets de vie

- 5 minutes pour prendre rendez-vous
- 1 heure pour un bilan personnalisé
- 1 vie à être couvert

- À quel âge pourrez-vous prendre votre retraite ?
- Quels seraient les droits de votre conjoint survivant ?
- Quel sera le revenu annuel que vous percevrez à la retraite ?
- Quels seraient les impacts financiers sur vos revenus personnels et sur votre entreprise en cas d'interruption d'activité ?

En partenariat avec les chambres de métiers et de l'artisanat, ce bilan vous est offert, confidentiel et sans engagement

Ne tardez plus, réservez votre bilan dès maintenant
en envoyant un mail à l'adresse suivante :
drlyon@ag2rlamondiale.fr

GIE AG2R REUNICA agissant pour le compte de ses membres / 104 - 110, boulevard Haussmann, 75 379 Paris cedex 08

AG2R LA MONDIALE
Prendre la main
sur demain

OFFRE DE FORMATIONS DU 2ÈME TRIMESTRE 2020

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Comment prospecter de nouveau clients

1 jour de formation

Mieux connaître son marché, se faire connaître, connaître les enjeux des nouveaux marchés et s'y adapter.

▷ ***Lundi 6 avril à Saint-Étienne***
▷ ***Lundi 8 juin à Saint-Étienne***

30 € pour les TNS*

Valérie Messana – Tél. : 04 26 03 06 68
valerie.messana@cma-loire.fr

Formation vidéo

1 jour de formation

Apprendre à enregistrer, monter, et diffuser ses vidéos sur les réseaux sociaux.

▷ ***Mercredi 24 juin à Saint-Étienne***

30 € pour les TNS*

Prise de vue photographique

2 jours de formation

Comprendre son appareil photo et son smartphone, améliorer sa communication par l'image et réaliser des photos de grande qualité.

▷ ***Lundi 8 et mardi 9 juin à Roanne***
▷ ***Lundi 22 et mardi 23 juin à Saint-Étienne***

60 € pour les TNS*

Sylvie Girbas – Tél. : 04 26 46 11 08
sylvie.girbas@cma-loire.fr

Initiation aux marchés publics

2 jours de formation

Préparer une réponse efficace aux marchés publics, maîtriser la réponse électronique et rédiger un bon mémoire technique.

▷ ***Mercredis 10 et 17 juin à Saint-Étienne***

60 € pour les TNS*

Créer son site internet vitrine avec Wix

5 jours de formation

Comprendre les enjeux d'une présence sur le Web, créer votre site internet avec Wix, choix du graphisme, rédaction des contenus, gestion du back office.

▷ ***Lundis 11-18-25 mai, 8 et 15 juillet à Roanne***

150 € pour les TNS*

Valérie Messana – Tél. : 04 26 03 06 68
valerie.messana@cma-loire.fr

COMPTABILITÉ - GESTION

Gestion commerciale sur EBP

3 jours de formation

Utiliser l'ordinateur pour le traitement des opérations commerciales de son entreprise (gestion des stocks, gestion des commandes, devis, facturation).

▷ ***Mercredis 3-10 et 24 juin à Saint-Étienne***
▷ ***Mardis 9-16 et 23 juin à Roanne***

90 € pour les TNS*

Sylvie Girbas – Tél. : 04 26 46 11 08
sylvie.girbas@cma-loire.fr

INFORMATIQUE

Découverte de l'outil informatique

2 jours de formation

Acquérir des connaissances de base en informatique et être à l'aise.

▷ ***Lundis 23 et 30 mars à Saint-Étienne***
▷ ***Lundis 30 mars et 6 avril à Roanne***

60 € pour les TNS*

Word débutant

2 jours de formation

Acquérir des connaissances sur le logiciel de traitement de texte.

▷ ***Lundis 11 et 18 mai à Saint-Étienne***
▷ ***Lundis 27 avril et 4 mai à Roanne***

60 € pour les TNS*

Excel débutant

2 jours de formation

Acquérir des connaissances sur le tableur pour créer des tableaux, créer des formules de calcul.

▷ ***Lundis 8 et 15 juin à Saint-Étienne***
▷ ***Lundis 22 et 29 juin Roanne***

60 € pour les TNS*

Excel intermédiaire

2 jours de formation

Améliorer ses connaissances sur le tableur pour créer des tableaux, créer des formules de calcul.

▷ ***Lundis 22 et 29 juin à Saint-Étienne***

60 € pour les TNS*

Sylvie Girbas – Tél. : 04 26 46 11 08
sylvie.girbas@cma-loire.fr

JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Hygiène et sécurité alimentaire

« Formation détaillée et bien expliquée ! L'animatrice répond aux questions au cas par cas »

2 jours de formation

Connaître la réglementation et répondre aux obligations.

▷ ***Lundis 23 et 30 mars à Saint-Étienne***
▷ ***Lundis 11 juin et 18 mai à Roanne***
▷ ***Lundis 29 juin et 6 juillet à Saint-Étienne***

420 € pour les TNS*- Possibilité de financement – Nous consulter

Étiquetage des produits alimentaires

1 jour de formation

Répondre à l'obligation d'information du consommateur, respecter la règlementation, identifier les situations à risques liées aux allergies…

▷ ***Lundi 22 juin à Saint-Étienne***

240 € pour les TNS*- Possibilité de financement – Nous consulter

Document unique de sécurité

3 jours de formation

Connaître les risques liés à votre métier et rédiger votre document unique. (Document obligatoire dès le premier salarié ou apprenti).

▷ ***Jeudis 4-11 et 18 juin à Saint-Étienne***

90 € pour les TNS*

Valérie Messana – Tél. : 04 26 03 06 68
valerie.messana@cma-loire.fr

GESTION DES ÉQUIPES ET DU PERSONNEL

Protection de l'artisan et de l'entreprise : anticiper votre retraite

2 jours de formation

Comprendre l'organisation du système des retraites en France afin de prendre toutes les dispositions pour vous assurer une retraite.

▷ ***Jeudis 9 et 16 avril à Saint-Étienne***

60 € pour les TNS*

Valérie Messana – Tél. : 04 26 03 06 68
valerie.messana@cma-loire.fr

FORMATIONS TECHNIQUES

Coiffure – Tresses et attaches bohême

2 jours de formation

▷ ***Lundi 6 et mardi 7 avril à Roanne***

▷ ***Lundi 11 et mardi 12 mai à Saint-Étienne***

(Animation : Delphine Charbonnier)

60 € pour les TNS*

Esthétique – Extension de cils

2 jours de formation

▷ **Lundi 30 et mardi 31 mars à Roanne**

(Animation : Katy Fleuret – Divin-Ongles)

▷ **Lundi 3 et mardi 4 mai à Saint-Étienne**

(Animation : L'avenue de la beauté)

60 € pour les TNS*

Esthétique – Extension de cils : volume Russe

1 jour de formation

▷ ***Lundi 4 mai à Roanne***

(Animation : Katy Fleuret – Divin-Ongles)

30 € pour les TNS*

Esthétique – MAKE UP

1 jour de formation

▷ ***Lundi 25 mai à Roanne***

(Animation : Katy Fleuret – Divin-Ongles)

30 € pour les TNS*

Sur Roanne :
Sylvie Girbas – Tél. : 04 26 46 11 08
sylvie.girbas@cma-loire.fr
Sur Saint-Étienne :
Valérie Messana – Tél. : 04 26 03 06 68
valerie.messana@cma-loire.fr

Prothésie ongulaire – One stroke

2 jours de formation

▷ ***Mercredi 15 et jeudi 16 avril à Roanne***

(Animation : Nadia Thely – E. Mi School)

60 € pour les TNS*

Sylvie Girbas – Tél. : 04 26 46 11 08
sylvie.girbas@cma-loire.fr

N'oubliez pas le crédit d'impôt formation !

Si vous êtes imposé sur le bénéfice réel, cela vous concerne. Infos sur **service-public.fr**

* T.N.S. :
Travailleur Non salarié
Autre public nous consulter

Retrouvez toutes les fiches détaillées des formations sur **cma-loire.fr**

CE QUE VOUS IMAGINEZ MÉRITE D'ÊTRE VALORISÉ

Marques, innovations technologiques, nouveaux designs … L'INPI vous accompagne dans vos réflexions sur la protection de vos créations.

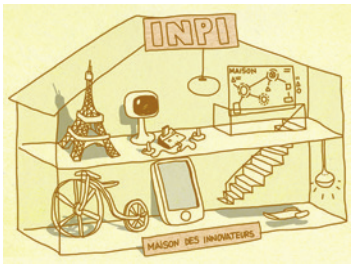

© INPI

Pour les entreprises, se démarquer est essentiel. La créativité est donc le nerf de la guerre. Cette créativité peut être technologique, numérique, environnementale, commerciale ou marketing. Elle permet de se différencier, de créer de la valeur, d'améliorer sa compétitivité, de gagner en avantage concurrentiel. Réfléchir à la protection de ces créations est fondamental, c'est la raison d'être de l'INPI.
L'INPI accompagne les entreprises innovantes dans la création, le développement et l'optimisation de leur démarche d'innovation, grâce aux outils de la propriété intellectuelle : accords de confidentialité, brevets, marques, droit d'auteur, contrats…
Au quotidien, nous sommes à vos côtés, par téléphone ou en ligne, mais aussi – gratuitement – sur le terrain. Certains rendez-vous peuvent même être réalisés conjointement avec les conseillers de la CMA ! Lors de ces rendez-vous, nous échangeons sur vos projets et nous vous donnons les pistes d'actions les plus adaptées pour pérenniser votre activité grâce à la propriété industrielle.

Par ailleurs les mesures de la loi PACTE liées à la propriété industrielle, qui entrent progressivement en vigueur depuis décembre 2019, visent à faciliter l'accès aux marques et aux brevets français, notamment pour les petites entreprises. L'INPI est là pour vous aider à intégrer ces nouvelles mesures dans votre stratégie et vous accompagner ainsi dans votre croissance.

▷ **Contact :**
aura-lyon@inpi.fr
www.inpi.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Obtenez le diplôme d'**Assistant(e) de dirigeant d'entreprise artisanale**

Niveau Bac

Franchissez une nouvelle étape.
Maîtrisez tous les leviers de gestion et de développement de l'entreprise.

- Savoir gérer une entreprise
- Devenir un expert de la communication
- Élaborer une stratégie commerciale
- Maîtriser les outils bureautiques

Contactez-nous !
LA CMA VOUS AIDE.

CONTRAT ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Après avoir accompagné 96 entreprises artisanales ligériennes avec le contrat Artisanat AURA en 2019, la CMA de la Loire reste mobilisée sur ce dispositif dont l'offre, articulée autour de 11 thématiques et enjeux, répond aux principales préoccupations des entreprises artisanales. Et si vous étiez la prochaine entreprise à bénéficier de cet accompagnement sur-mesure ?

LA STRATÉGIE
Anticiper pour moins subir, améliorer ses performances, construire un projet d'avenir et une stratégie de développement supposent une réflexion globale. L'accompagnement de la CMA permet de définir un projet, de résoudre les problématiques immédiates et de mettre en place l'organisation qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

L'INNOVATION
Contrairement aux idées reçues l'innovation n'est pas réservée aux grandes entreprises. L'accompagnement proposé vise à faciliter l'émergence de projets innovants, accélérer leur développement et favoriser leur succès *(Cf l'article INPI page précédente).*

LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
Pour se développer, l'entreprise doit adapter son offre commerciale aux marchés et aux attentes des consommateurs. Cette action porte sur l'approche marketing et sur la politique commerciale de l'entreprise.

LES RESSOURCES HUMAINES
L'objectif est de vous aider à acquérir les compétences nécessaires à votre essor et de répondre à votre besoin en matière de gestion d'équipe, de ressources humaines.

LA GESTION
La gestion financière de l'entreprise est trop souvent déléguée à un tiers. La CMA vous propose d'en améliorer sa compréhension pour en faire un outil prévisionnel réellement efficace pour votre gestion.

LA TRANSMISSION
L'objectif est de vous accompagner afin d'être en mesure de valoriser au maximum votre entreprise et de vous engager dans une dynamique de vente plutôt que de fermeture de votre établissement.

L'OPTIMISATION DES FLUX
Cette action vise à intégrer la gestion et le pilotage des flux de l'entreprise : énergie, matières premières, déchets, eau... afin de réaliser des économies, d'optimiser la performance de l'entreprise et de réduire l'impact environnemental.

L'AIDE AU PREMIER SALON
Pour participer à son premier salon hors de la région, une subvention régionale et une formation d'une journée vous permettent de sécuriser votre investissement et d'optimiser votre participation.

UNE AIDE DIRECTE À L'EXPORT
Elle vise à faciliter votre participation à des opérations collectives à l'export de type salon ou rencontre d'affaires, dans la logique de la démarche « Primo Export ».

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES SUR LES TERRITOIRES
Dans le cadre de ce contrat, le réseau des CMA travaille de concert avec les collectivités territoriales afin de favoriser l'implantation et le développement des entreprises artisanales au cœur des territoires. L'accompagnement permet aussi de faciliter la mise en relation des entreprises entre elles dans une logique de coopération et de construction de l'offre locale.

STRUCTURATION DE FILIÈRES ET DE CIRCUITS DE PROXIMITÉ
Répondant à une logique de proximité, l'action permet d'accompagner un collectif d'entreprises pour structurer des filières et des circuits de proximité afin de valoriser les produits locaux, d'accompagner leur distribution, voire de relocaliser la production. Cette action s'adresse à la fois à un collectif d'entreprises cherchant à se fédérer et à une collectivité territoriale souhaitant accompagner cette démarche.

Vous avez un projet de développement ?

▷ **Votre contact :**
Service économique
Tél. : 04 77 92 38 00
eco@cma-loire.fr

En partenariat avec : La Région Auvergne-Rhône-Alpes

QUALITÉ D'ARTISAN, TITRE DE MAÎTRE ARTISAN, MÉTIERS D'ART

LA QUALITÉ D'ARTISAN

La qualité d'artisan est réservée aux personnes physiques ou aux dirigeants de société justifiant :

▷ d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP ou titre équivalent) ou d'un titre homologué dans le métier exercé également de niveau V.

▷ Ou d'une expérience professionnelle dans le métier d'au moins 3 ans.

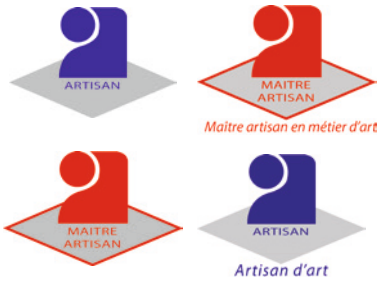

LE TITRE DE MAÎTRE ARTISAN

Ce titre s'obtient si le dirigeant remplit les conditions suivantes :

▷ Être titulaire du Brevet de Maîtrise et justifier de 2 ans de pratique professionnelle (en tant que salarié ou indépendant)

▷ Ou avoir 10 ans d'immatriculation au Répertoire des Métiers, avoir réalisé des actions de promotion de l'artisanat (salons, forum…), avoir formé des apprentis, des conditions qui dans ce cas sont examinées par la Commission Régionale des qualifications.

La CMA est à vos côtés pour monter votre dossier de demande du titre.

LA QUALITÉ D'ARTISAN D'ART ET LE TITRE DE MAÎTRE ARTISAN D'ART

La liste des métiers d'art a été fixée par l'arrêté du 24 décembre 2015. Un métier d'art peut être défini par l'association de trois critères :

▷ Il met en œuvre des savoir-faire complexes pour transformer la matière

▷ Il produit des objets uniques ou des petites séries qui présentent un caractère artistique

▷ Le professionnel maîtrise ce métier dans sa globalité

Si vous exercez dans les métiers d'art, vous pouvez prétendre à la qualité d'Artisan d'Art ou au titre de Maître Artisan d'Art selon les mêmes conditions que celles appliquées aux autres métiers de l'artisanat et évoquées ci-contre.

DEVENEZ UN RÉPAR'ACTEUR !

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'ADEME, proposent aux artisans de la réparation de rejoindre le réseau des Répar'acteurs.

Si vous réparez des biens de consommation courante : téléphone, électroménager, vêtement, bijou, vélo… et qu'avant de vendre du neuf à vos clients, votre priorité est la réparation, alors vous remplissez toutes les conditions pour être reconnu Répar'acteur.

S'inscrire dans la démarche et utiliser la marque Répar'acteurs présentent de nombreux avantages:

• être plus visible sur le site internet des artisans réparateurs : annuaire-reparation.fr

• être identifié comme un acteur du développement durable sur votre territoire

• faire partie d'un réseau d'entreprises

• bénéficier d'outils de communication

• donner le réflexe de la réparation aux clients

L'action Répar'acteurs vise à réduire la production de déchets. Réparer prolonge l'utilisation des objets, économise les matières premières et limite le transport de produits neufs.

Pour bénéficier gratuitement de la marque Répar'acteurs et intégrer la démarche, il suffit de signer la charte d'engagement disponible sur le site internet de votre CMA.

REPAR'ACTEURS
ARTISANS RÉPARATEURS D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
JE RÉPARE… ET ÇA REPART !

▷ **Contact :**
Service économique

En partenariat avec : ADEME

LES MESURES PHARES DE LA LOI DE FINANCES 2020

La loi de finances entrée en vigueur au 1er janvier 2020 instaure nombre de nouvelles mesures pour les entreprises. Tour d'horizon des principaux changements.

Modification du crédit d'impôt à la transition écologique (CITE)
Marche arrière pour le crédit d'impôt élargi en 2019 : il est supprimé en 2020 pour être remplacé par une prime accessible uniquement aux foyers aux revenus modestes. Ce n'est pas sans conséquences sur les entreprises artisanales du bâtiment qui perdent un argument commercial important, le nombre de leurs clients concernés par le crédit d'impôt étant désormais plus restreint. Les ménages les plus aisés sont uniquement concernés par les travaux d'isolation des parois opaques et des systèmes de charge pour véhicule électrique.

Revalorisation des seuils des régimes des microentreprises
La loi de finances revalorise les seuils des TPE (BIC, BNC). Le seuil du chiffre d'affaires des prestations de service passe ainsi de 70 000 € à 72 600 € et celui de l'activité de vente et d'achat de 170 000 € à 176 200 €. Ces seuils sont déterminés pour trois ans.

Revalorisation de la franchise de base de TVA
Cette mesure concerne également les microentreprises qui peuvent choisir d'être ou non assujetties à la TVA. Le seuil du chiffre d'affaires en dessous duquel ce choix est possible a été rehaussé, et passe de 82 800 € à 85 800 € pour la vente de marchandises et de 33 200 € à 34 400 € pour les prestations de service.

Dispositifs d'exonération d'impôts locaux pour les commerces de proximité
Afin de lutter contre les fermetures de commerces, la loi de finances 2020 instaure un nouveau dispositif d'exonération d'impôts locaux dans les zones de revitalisation pour les commerces de moins de 11 salariés en milieu rural. La liste de ces communes doit être publiée prochainement. Cette mesure permet aux commerces visés d'obtenir une exonération partielle ou totale en matière de contribution foncière des entreprises (CFE), de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). L'exonération des impôts locaux concerne également les zones de revitalisation des centres-villes. Sont visées les micro, petites et moyennes entreprises dans les zones pour lesquelles les communes ont signé une convention de revitalisation du territoire. Pour bénéficier de ces exonérations, les redevables doivent en faire la demande avant mars 2020 ou se rapprocher des services fiscaux.

Évolution du plafond de déductibilité de l'amortissement des véhicules de société
Le plafond d'amortissement des véhicules peu polluants passe à 20 300 € pour les véhicules émettant entre 20 et 50 g/km et de 18 300 € à 9 900 € pour les véhicules émettant plus de 165 g/km. L'État continue ainsi à taxer les véhicules qui émettent du Co2, que ce soit au niveau de l'amortissement ou au niveau de la taxe sur les véhicules de société.

Contrôle fiscal et réseaux sociaux
Est inclus également dans la loi de finances 2020, le droit pour l'administration fiscale et l'administration des douanes et droits indirects, de collecter et d'exploiter, au moyen de traitements informatisés, automatisés et n'utilisant aucun système de reconnaissance faciale, les contenus librement accessibles publiés sur internet par les utilisateurs des opérateurs de plateforme en ligne. L'objectif des services de l'État est de découvrir des activités occultes, des inexactitudes ou omissions dans les déclarations d'impôt.

ABLA CIPRIANI

DU SECRÉTARIAT AUX FALAFELS

Alexandre Cipriani et son épouse Abla portent avec succès deux établissements à Saint-Chamond : restaurant le Pont Nantin et l'Emporte Chef. Avec ce dernier, ils se lancent dans la fabrication de falafels.

Abla Cipriani ne se destinait pas à la restauration. Après un BEP comptabilité, Bac Secrétariat et un BTS assistante de gestion, elle comptait plutôt se tourner vers un métier administratif. Mais c'était sans compter sur l'amour, comme elle le dit dans un sourire malicieux. Jeune femme, elle rencontre en effet Alexandre Cipriani, cuisinier. Ensemble, ils achètent le restaurant Le Pont Nantin, en 2006, à Saint-Chamond. « Diriger son propre restaurant, c'était son rêve à lui. Je lui ai dit que je voulais bien tenter l'aventure et donner une année à ce projet mais que j'avais des doutes sur ma capacité à réussir dans ce secteur de la restauration. »
Près de 15 ans plus tard, les doutes ont disparu depuis longtemps. Abla est devenue une pièce maîtresse de l'entreprise, une pièce indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble. Alors que son époux, maître restaurateur et président de l'UMIH Loire, se charge avec brio des fourneaux, elle endosse la responsabilité de la gestion administrative et du service. Épaulée par son mari, la quadragénaire, maman de deux enfants de 5 et 11 ans, concilie d'une main de maître sa vie personnelle et sa vie professionnelle. À tel point que le couple s'est lancé en 2015 dans une autre aventure : la création d'un nouvel établissement. Justement nommé l'Emporte Chef, il est positionné sur le snacking haut-de-gamme à emporter. « Nous préparons ici des plats simples, avec des produits issus de circuits courts, du pain fabriqué sur place etc. L'emporte Chef fonctionne bien, les clients sont fidèles et reviennent régulièrement », précise Abla, fière de cette réussite.
Infatigable, elle a déjà le regard tourné vers un autre horizon. Elle est impatiente de voir déboucher le travail de cette dernière année : le lancement d'une gamme de falafels, ces fameuses boulettes de pois chiches issues du bassin du Moyen-Orient. Elle raconte l'émergence du projet, début 2019. « J'ai toujours aimé les falafels ! Un jour que nous avions eu beaucoup de commandes et que nous n'avions plus rien à vendre aux clients de l'Emporte-Chef, j'ai proposé les falafels que j'avais préparé pour ma famille. L'accueil a été tellement enthousiaste que nous avons commencé à réfléchir. » Épaulée par les compétences techniques de son chef de mari ainsi que par une agence de design, elle met ainsi au point une recette de falafels labellisés Bio à base de pois chiches français, validée et revalidée par les consommateurs. Le couple engage ce début d'année la commercialisation de ses falafels (conditionnement sous-vide), via l'Emporte-Chef et divers points de vente spécialisés dans l'alimentation Bio. La CMA de la Loire a largement soutenu cette initiative en accompagnant Alexandre et Abla Cipriani, co-gérants des deux établissements, pour l'obtention d'un prêt Artisanat Aura sans intérêt. Une experte de la chambre s'est par ailleurs chargée d'un point technique et de l'évaluation du plan de maîtrise sanitaire.

À L'EMPORTE CHEF, NOUS PRÉPARONS ICI DES PLATS SIMPLES, AVEC DES PRODUITS ISSUS DE CIRCUITS COURTS, DU PAIN FABRIQUÉ SUR PLACE ETC.

▷ L'Emporte Chef
44 bis route de la Varizelle
42400 Saint-Chamond
emporte-chef.fr

des artisans et commerçants pensent être mal protégés en cas de problème de santé*

ET VOUS ?

Pour le savoir, nos conseillers experts vous proposent un diagnostic gratuit personnalisé de votre couverture en santé et en prévoyance.

CONTACTEZ-NOUS :
Rachel Bally – **06 84 50 27 87 – r.bally@alptis.fr – alptis.org**

AP CRMA - CRMA régional - 210x297 - 0120 - ©AdobeStock - Réalisation Service Communication Alptis

PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES

SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE DE PRÊTS · ÉPARGNE RETRAITE · FINANCEMENT

Alptis
Prévention - Assurance - Financement

*Source : Étude Observatoire de la Prévoyance / OpinionWay.

Alptis Assurances - Intermédiaire d'assurance - 25 cours Albert Thomas 69445 Lyon Cedex 03 - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 000 € - RCS Lyon 335 244 489 - N° ORIAS : 07 005 850 - www.orias.fr
N° TVA : FR37335244489 Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

MENEZ VOS AFFAIRES AVEC BEAUCOUP D'ASSURANCE

PROFESSIONNELS

+X

Découvrez nos offres assurance :

- Protégez votre activité professionnelle avec
ASSUR-BP MULTIRISQUE PRO
- Assurez votre véhicule avec
ASSUR-BP AUTO DES PRO

SOCAMA

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Document à caractère publicitaire non contractuel.

Les contrats ASSUR-BP Multirisque Pro et ASSUR-BP Auto des Professionnels sont assurés par BPCE IARD et les prestations d'assistance sont mises en oeuvre par BPCE IARD, entreprise régie par le Code des assurances. BPCE IARD, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé. 401 380 472 RCS NIORT – N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472 – CODE APE 6512 Z – Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit – Siren 605 520 071 RCS Lyon – Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 – Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON - N°TVA intracommunautaire : FR 00605520071 – SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE ARTISANALE AUVERGNE RHONE ALPES – « SOCAMA AURA », Société de caution mutuelle au capital minimum 3 048.98 €. Siège social : 4 Bd Eugène Deruelle 69003 LYON 398 409 482 RCS LYON – Crédit photos : iStock – Janvier 2020.